



**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de**

BEUIL

Alpes-Maritimes

AR Prefecture

006-210600169-20230425-2023_02_03-DE
Reçu le 28/04/2023

Le mardi vingt-cinq avril deux mille vingt-trois, à 19 heures 00, Salle du Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire.

Date de convocation 18.04.2023

Étaient présents : M. Roland GIRAUD, Maire, M. Nicolas DONADEY, premier adjoint, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, N. Noël MAGALON, quatrième adjoint, M. François SCHULLER, conseiller municipal, M. Jean-Louis COSSA, conseiller municipal,

Absents : M. Rodolphe BIZET, conseiller municipal, M. Arnaud ROCHE, conseiller municipal, Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale.

Représentés : M. Arnaud ROCHE est représenté par M. Alexandre GEFFROY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 20/04/2023, Mme Karel NICOLETTA est représentée par M. Nicolas DONADEY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 24/04/2023, Mme Karine DONADEY est représentée par M. Christian GUILLAUME aux termes d'une procuration en date à Beuil du 18/04/2023

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

N°03.2023

**DELIBERATION N°02 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ETABLI
PAR LE MAIRE, ORDONNATEUR :**

1°/ Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par le Maire, donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

RESULTATS		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	1 084 587.35 €	1 292 915.52 €
	Section d'investissement	158 533.09 €	271 679.02 €
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de Fonctionnement	0	100 000 €
	Report en section d'Investissement	0	52 534.60 €
TOTAL		1 243 120.44 €	1 717 129.14 €

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de Fonctionnement	0	0
	Section d'Investissement	133 439.09 €	0
	TOTAL	133 439.09 €	

RESULTAT CUMULE	Section de Fonctionnement	1 084 587.35 €	1 392 915.52 €
	Section d'Investissement	291 972.18 €	324 213.62 €
	TOTAL	1 376 559.53 €	1 717 129.14 €

2°/ Le Conseil Municipal, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'Exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

3°/ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés sur le tableau ci-dessus, le Maire, ayant quitté la salle au moment du vote conformément à la législation en vigueur.

VOTES : AR Prefecture
006-210600169-20230425-2023_02_03-DE
Reçu le 28/04/2023
Pour : 9
Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, les Jour, Mois et An que dessus et ont signé au registre tous les Membres présents.

Le Maire

**Délibération télétransmise
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :**

